

DÉCISION N° 119/A/550/D/MINEDUB/CAB DU 27 FEB 2025

Rapportant les dispositions de la Décision 107/A/550 /D/MINEDUB/SG/DRH du 26 Février 2025 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère de l'Éducation de Base.

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION DE BASE,

- Vu la constitution ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Éducation de Base ;
- Vu le décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu la décision N°74/A/550/D/MINEDUB du 18 février 2025 ;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE

Article 1^{er} : Sont, pour compter de la date de signature de la présente décision, rapportées les dispositions de la **Décision 107/A/550 /D/MINEDUB/SG/DRH du 26 Février 2025**, notamment son article 1^{er} en maintenant Monsieur **BEYEME ZEH Charles Bruno**, Instituteur Principal de l'Enseignement Général, Matricule **636 071-J**, **Chef de Bureau des Affaires Générales** à l'Inspection d'Arrondissement de l'Éducation de Base de MENGUEME, Département du Nyong et So'o, Région du Centre ; précédemment en service à l'École Publique Primaire de SOASSI, poste vacant.

Article 2 : - La présente décision sera publiée, enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

AMPLIATIONS :

- SG/PM (ATCR)
- MINFI
- GOUV/DREB
- INTERESSE
- ARCHIVES/CHRONO

Yaoundé, le 27 FEB 2025

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION DE BASE

Pr. Laurent Serge ETOUNDI NGOA